



Titre Professionnel Assistant.e De Vie aux Familles (Titre Pro ADVF) RNCP 37715

Formation professionnelle en alternance, inscrite au RNCP
Titre Professionnel délivré par l'Organisme de Formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION : L'objectif de la formation est d'acquérir les savoirs et savoirs-faire d'un professionnel compétent pour :

- Entretien le logement et le linge d'un particulier
- Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
- Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile

ORGANISATION DE LA FORMATION : alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) : 1 an

CONDITIONS D'ADMISSION :

① **PREREQUIS:** Avoir 18 ans + savoir lire et écrire + satisfaire aux obligations de vaccinations + avoir validé un contrat d'alternance

② **INSCRIPTIONS :** Clôture des inscriptions : le **15 novembre 2024** (date limite de réception du dossier complet dans les locaux administratifs de l'OF UNREP EST- CFA/CFP Nord-Alsace)

③ **SELECTION :** Les candidat.e.s sont reçu.e.s en entretien individuel à la suite de l'examen de leur dossier.

FRAIS DE FORMATION et DEMARCHES gratuit pour l'alternant (pris en charge par les OPCO)- hors frais de dossier (50€ à la charge de l'alternant.e). Pour pouvoir entrer en formation vous devez avoir trouvé un employeur et validé le contrat d'alternance. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez être accompagné dans vos démarches.

STATUT Salarié

INTERVENANTS L'équipe est composée de formateurs professionnels **issus du terrain** : service à la personne, petite enfance et santé.

EFFECTIFS 6 alternants minimum / 12 alternants maximum

LOCAUX Aux équipements pédagogiques standards s'ajoutent les plateaux techniques Cuisine, Petite Enfance, Dépendance et Entretien du Linge et du Cadre de Vie. L'espace formation propose également une cuisine équipée, un espace détente et un CDI, à disposition des alternants lors des pauses.

METHODES PEDAGOGIQUES Elles sont basées sur une pédagogie active.

Mises en situation pratiques, utilisation des plateaux techniques, jeux de rôles, échanges, expérimentations, etc. sont organisés dans les différents domaines de la formation. Les savoirs associés sont abordés en parallèle au moyen de supports pédagogiques, d'études de cas, d'échanges, de retour d'expérience, etc. L'efficacité de la formation repose sur un climat de confiance partagée, propice à l'échange et à l'assimilation des apprentissages en intégrant l'expérience de chaque apprenant.

Nouveauté 2023 : Plusieurs formateurs ont été formés aux « formations nouvelle génération » (FNG) et pourront proposer des jeux interactifs et digitalisés.

PERIODES EN ENTREPRISE Nous invitons les alternants à rechercher leur employeur dès qu'ils ont connaissance de leur admission (dossier de candidature validé). L'Organisme de Formation s'engage à accompagner les candidats dans cette recherche.

SUIVI Des feuilles de présence sont signées chaque jour par les apprenants. Dès l'entrée en formation l'alternant est assuré d'un suivi régulier en centre de formation et en entreprise où un tuteur est nommé. Un bilan de la formation est réalisé à mi-parcours et en fin de formation. Un suivi est réalisé après la formation à 3 mois et 6 mois. Une attestation précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la formation, sera remise à l'apprenant à l'issue de la prestation.

EVALUATIONS Des évaluations et examens blancs sont organisés afin de permettre aux apprenants de s'évaluer et aux formateurs d'apporter des compléments de formation et des solutions correctives adaptées à chaque apprenant. Les épreuves certificatives se déroulent au cours de la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION Le **Titre Professionnel Assistant.e de Vie aux Famille (ADVF) Enfance** sera délivré en fonction des résultats obtenus lors des épreuves certificatives qui se dérouleront pendant la formation. Le SST est dispensé lors de votre présence en centre de formation et le coût est compris dans votre formation ADVF. En cas de réussite à l'examen certificatif spécifique à cette session, vous recevrez le Certificat **SST** (Sauveteur Secouriste du Travail) qui sera valable 2 ans.

EMPLOYABILITE L'ADVF exerce le plus souvent au domicile des particuliers et parfois dans leur espace privé au sein de structures collectives. Il.elle peut exercer auprès d'un seul employeur ou auprès d'employeurs multiples, en emploi direct ou en mandataire (l'employeur est la personne aidée) ou en mode prestataire (les employeurs sont les associations ou les entreprises d'aide à domicile). Les types d'emplois accessibles sont les suivants : Auxiliaire de vie, Assistant de vie, Assistant ménager, Agent à domicile, Garde d'enfant à domicile, Garde à domicile.

PLANNING de formation 2024/2025

Dates de formation 350h (dont examen) en centre de formation du 2 décembre 2024 au 6 juin 2025 + heures en entreprise selon le contrat conclu avec l'employeur

Périodes de formation EN CENTRE de FORMATION 14h/semaine
Lundis et Mardis de - 9h-12h/13h-17h (soit 7h par jour)

Périodes de formation EN MILIEU PROFESSIONNEL 21h/semaine
Mercredis, Jeudis et Vendredis - Horaires selon contrat avec l'entreprise. Congés à prendre sur les périodes travaillées en entreprise, en concertation avec l'employeur

Merci de parapher chaque page de ce document.

Date :

Nom, Prénom :

Signature, précédé de la mention « Lu et approuvé » :